

VARIÉTÉS.

ODE OU CHANSON DE ROBERT BURNS.

Voici l'ode composée par Robert Burns, dans un élan d'enthousiasme, en mémoire de la bataille de Bannockburn. Cette ode est devenue un chant national; c'est Bruce qui est censé haranguer ses troupes.

"Scots wha w' Wallace bled," etc. Traduction. Écossais, qui avez versé votre sang avec Wallace: Écossais que Bruce a souvent conduits à une couche sanglante, ou à une glorieuse victoire salutaire:

"Voici le jour et voici l'heure! Voyez les premiers rangs de l'armée ennemie se presser: voyez approcher les soldats de l'orgueilleux Édouard:—Édouard, des fers et Pescivage!"

"Qui voudra être un traître sans honneur? qui pourra remplir un tombeau de lâche? Qui est assez vil pour être esclave? Traîtres, lâches, tournez la tête, et fuyez!"

"Vous qui tirerez avec vigueur du fourreau le glaive de la liberté pour l'Écosse et pour son roi, combattez libres, ou tombez libres. Calédoniens, en avant avec moi!"

"Par les maux et les douleurs des opprimés, par les chaînes de vos fils, nous épuiserons le sang de vos veines; mais vos fils seront... seront libres."

"Abaissez l'orgueilleux usurpateur: chaque ennemi de moins sera un tyran de moins. Que la liberté soit le prix de chaque coup porté.—En avant, triomphons, ou périssons!"

PROSPECTUS D'UNE MAISON D'ÉDUCATION A L'INDUSTRIE.

Ce nouvel Institut sous la présidence de M. MANSEAU, Vicaire-Général et curé du lieu, ouvrira ses classes le 23 Septembre.

En attendant l'arrivée des Frères de l'Ordre de St. Viator qui doivent avoir la conduite de cette Maison, des Ecclésiastiques prendront la direction des classes. On y enseignera la Lecture et l'Écriture tant en anglais qu'en français et les premières règles. Mais il y aura aussi des classes plus élevées où on enseignera l'Arithmétique dans toutes ses branches, la Tenue des Livres de compte, la Géographie, l'Usage des Globes, l'Histoire et le Dessin; enfin toutes les parties de l'instruction qui sont les plus en usage dans le monde. Dans le cours de l'année, on sera en mesure de donner aussi des leçons de Musique aux élèves pour le Piano et l'Orgue dans le but, de former des organistes pour le service paroissial.

Les écoliers résideront constamment à l'Académie et y coucheront; afin d'être élevés dans la discipline chrétienne sous la vue de Maîtres Religieux; mais il leur sera donné un temps convenable pour aller prendre leurs repas chez eux ou à leur maison de pension.

Pour les conditions on pourra s'adresser à Messire Manseau, Président. Les avantages qu'on trouvera dans cet établissement engageront sans doute les parents à y envoyer leurs enfants.

On n'aurait jamais pu choisir un local plus agréable et meilleur pour la santé; la belle rivière de l'Assomption qui passe à quelques arpens de cette maison ne contribue pas peu à la salubrité de l'air, et fournira aux élèves d'agréables promenades les jours de congé. Cette maison étant plus rapprochée de l'Église que du village évitera bien des distractions aux enfants en même temps qu'elle leur donnera le moyen de remplir facilement tous leurs devoirs de religion, et même leurs petits exercices de piété suivant leur goût et leur dévotion.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LA rentrée des élèves du collège de l'Assomption aura lieu le 7 de septembre.

La rentrée des élèves aura lieu au collège de Masko le 15 de septembre. On prie bien les parents d'éviter les inconveniens qui pourraient résulter s'ils n'étaient pas exacts à envoyer leurs enfants sans retard.

J. JARROQUE, FRET.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

Cet établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de White Plains passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout temps; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes bâtimens, d'une construction élégante, sont entourés de promenade de terrasses et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Évêque de New-York, a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entraîner toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demandent leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être d'aux et paternel sans rien relâcher toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves.

L'année scolaire commence le 1^{er} lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.

Pension et chauffage, payables d'avance par semestre. \$300
Honoraires du médecin. 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Un règlement exprès défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillemens d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un pilet ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent.

Le Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économier.

On désire que les parents lui remettent ainsi l'argent qu'ils destinent aux menues plaisirs de leur enfant, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parents des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 600 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfans.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ec., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicamens Français à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.

22 juin.

DR. PICAULT,
Ancien Élève des Hôpitaux de Paris.

AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Mo-dèle et la place de Maître Chantre. S'adresser à M. PERRAULT, curé du lieu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Saint-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colomage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHIÉ.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

LE Soussigné arrivant mainte-nant de France, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adaptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE,
Rue St. François Navier.

26 mai.

AVIS AUX MEM. DU CLERGE.

LE Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VIES FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES, L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.

PHARMACIE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Donegan,) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

M. Fabre libraire. Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire. Québec.
Fr. Fleit, Directeur du Collège Ste. Anne.
V. L. Guillet, écuyer. Trois-Rivières

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, EDITEUR.

IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.